



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION OU MODIFICATION D'UNE PISCINE

Coût : payable lors de la réception du permis

La présente demande ne constitue pas une autorisation pour débuter les travaux ou l'usage. Afin de compléter l'analyse du dossier, la Municipalité de Val-Alain se réserve le droit de demander tous documents ou plans additionnels.

La date officielle de la demande est celle de la réception du présent formulaire.

Si, dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** après réception de la présente, les documents requis ne sont pas déposés, la présente demande devient nulle, et ce sans préavis et le requérant devra déposer une nouvelle demande.

Dans un délai d'au plus trente (30) jours à partir du dépôt de tous les documents complets, l'inspecteur en bâtiment délivre le permis demandé si l'ouvrage projeté répond aux exigences des règlements d'urbanisme. Dans le cas contraire, il fait connaître au requérant les raisons du refus de délivrer le permis.

1 IDENTIFICATION DU REQUÉRANT :

Propriétaire

Locataire

Autre

* Si le requérant n'est pas le propriétaire, il doit fournir une procuration signée par le propriétaire attestant qu'il autorise le requérant à déposer une demande.

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Autre # : _____ @ : _____

2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ OÙ S'EFFECTUERONT LES TRAVAUX :

Adresse : _____

Numéro de lot (s) : _____

Matricule : _____

3 EXÉCUTION DES TRAVAUX :

Type de piscine :

Hors-terre rigide Hors-terre démontable

Creusée

Entrepreneur : _____

No° RBQ : _____

Valeur des travaux : _____

Date de début des travaux : _____

Date de fin des travaux projetée : _____

4 DESCRIPTION DES TRAVAUX :

Dimensions de la piscine :

Longueur : _____ Largeur : _____ Hauteur : _____

Distance entre piscine et :

Le bâtiment principal : _____ m La ligne latérale droite : _____ m La ligne latérale gauche : _____ m

La ligne arrière : _____ m La ligne avant : _____ m Le bâtiment accessoire : _____ m

4**DESCRIPTION DE LA DEMANDE :**

5 <u>DOCUMENTATION CONDITIONNELLE À L'ÉTUDE DE LA DEMANDE (OBLIGATOIRE) :</u>	À JOINDRE
<ol style="list-style-type: none">1. Un plan à échelle appropriée, en une (1) copie, indiquant :2. Le type, la forme, les dimensions et la hauteur de la piscine ;<ul style="list-style-type: none">• La localisation et les dimensions d'implantation au sol de toute construction existante• La localisation de la piscine et des équipements nécessaires à son bon fonctionnement ;• Les mesures pour le contrôle de l'accès à la piscine.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Je soussigné _____ déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets.
Je m'engage à déposer tous les documents requis à la demande du service d'urbanisme et déclare avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur et comprends que les travaux ne doivent pas débuter avant d'en avoir obtenu l'autorisation.

Signature : _____ **Date :** _____

RÉPONDRE AUX QUESTIONS CI-BAS :****CECI N'EST PAS UN PERMIS****

Municipalité de Val-Alain
648, rue Principale, Val-Alain, Qc, G0S 3H0
Tél : 418-744-3222 poste 3 / inspecteur@val-alain.com

A – INSTALLATIONS ASSUJETTIES			
S'il s'agit d'une piscine démontable, un permis a-t-il déjà été délivré conformément au Règlement pour l'installation de celle-ci, située au même endroit et dans les mêmes conditions? N.B. Si la réponse est positive, aucun permis n'est nécessaire.		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Motif de la demande	<input type="checkbox"/> La construction d'une piscine <input type="checkbox"/> L'installation d'une piscine <input type="checkbox"/> Le remplacement d'une piscine existante <input type="checkbox"/> La construction d'un accès à la piscine		
B – RENSEIGNEMENTS SUR LA PISCINE			
Type de piscine :	<input type="checkbox"/> Creusée (voir section C) <input type="checkbox"/> Semi-creusée(voir section C) <input type="checkbox"/> Hors-terre <ul style="list-style-type: none"> - Paroi d'une hauteur égale ou supérieure à 1,2 m <input type="checkbox"/> - Paroi d'une hauteur inférieure à 1,2 m <input type="checkbox"/> (si coché, enceinte requise autour de la piscine (voir section C)) <input type="checkbox"/> Démontable <ul style="list-style-type: none"> - Paroi d'une hauteur égale ou supérieure à 1,4 m <input type="checkbox"/> - Paroi d'une hauteur inférieure à 1,4 m <input type="checkbox"/> (si coché, enceinte requise autour de la piscine (voir section C)) 		
C – RENSEIGNEMENTS SUR L'ENCEINTE À INSTALLER			
Nombre de côté de l'enceinte à installation autour de la piscine	1 côté <input type="checkbox"/>	2 côtés <input type="checkbox"/>	3 côtés <input type="checkbox"/>
Un mur formera-t-il une partie de l'enceinte	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	
Si oui, y a-t-il une ouverture dans le mur permettant de pénétrer dans l'enceinte (fenêtre, porte, etc.) ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	
<i>*Si la réponse à cette question est oui pour les ouvertures, les ouvertures doivent être conformes au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.</i>			
Une haie ou des arbustes formeront-ils une partie de l'enceinte ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	
<i>*Si la réponse à cette question est oui, aucun permis ne peut être délivré.</i>			
La hauteur de l'enceinte est-elle en tout point de 1,2 m (ou plus) ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	
<i>*Si la réponse à cette question est non, aucun permis ne peut être délivré.</i>			
L'enceinte sera-t-elle pourvue de fixation, saillie ou partie ajoutée pouvant en faciliter l'escalade?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	
L'enceinte permettra-t-elle le passage d'un objet sphérique de 10 centimètres de diamètre?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	
<i>*Si la réponse à cette question est oui, aucun permis ne peut être délivré.</i>			
La porte de l'enceinte sera-t-elle munie d'un dispositif qui lui permet de se refermer et de se verrouiller automatiquement?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	
<i>*Si la réponse à cette question est non, aucun permis ne peut être délivré.</i>			
D – RENSEIGNEMENTS SUR LA PISCINE HORS-TERRE (DE 1,2 M ET PLUS) OU DÉMONTABLE (DE 14 M ET PLUS)			
Accès	<input type="checkbox"/> Une échelle munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement <input type="checkbox"/> Une échelle protégée par une enceinte <input type="checkbox"/> Une plateforme détachée de la résidence protégée par une enceinte <input type="checkbox"/> Une plateforme attachée de la résidence protégée par une enceinte		
D – RENSEIGNEMENTS SUR LES APPAREILS AUTOUR DE LA PISCINE			

****CECI N'EST PAS UN PERMIS****

Municipalité de Val-Alain
 648, rue Principale, Val-Alain, Qc, G0S 3H0
 Tél : 418-744-3222 poste 3 / inspecteur@val-alain.com

<p>Les appareils liés au fonctionnement de la piscine par exemple le système de chauffage ou de filtration de l'eau sont-ils situés :</p> <p><input type="checkbox"/> 1 m ou plus de la paroi de la piscine ou de l'enceinte ?</p>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<p>Si la réponse est non, est-ce que les appareils sont liés au fonctionnement de la piscine seront installés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> À l'intérieur d'une enceinte <input type="checkbox"/> Dans un bâtiment accessoire <input type="checkbox"/> Sous la plateforme <input type="checkbox"/> Sous une structure d'une hauteur minimale de 1,2 m qui est dépourvue de fixation, sailli ou partie ajourée pouvant faciliter l'escalade 		
<p><i>*Si toutes les réponses à cette question sont non, aucun permis ne peut être délivré.</i></p>		
<p>Les conduits reliant les appareils à la piscine sont-ils :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Souple <input type="checkbox"/> Tendus pouvant faciliter l'escalade 		
<p><i>*Si la réponse à cette question est tendus, aucun permis ne peut être délivré.</i></p>		
<p>La piscine sera-t-elle pourvue d'une échelle ou d'un escalier permettant d'entrer et sortir de l'eau?</p> <p><i>*Si la réponse à cette question est non, aucun permis ne peut être délivré.</i></p>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

****CECI N'EST PAS UN PERMIS****

Municipalité de Val-Alain
 648, rue Principale, Val-Alain, QC, G0S 3H0
 Tél : 418-744-3222 poste 3 / inspecteur@val-alain.com